

# Le RBI mérite mieux que ce qui a été écrit sur lui

## L'invité

**René Knüsel**  
Politologue et  
professeur à l'UNIL



Les prises de position contre l'initiative visant à introduire un revenu de base inconditionnel (RBI) sont décevantes. Qu'elles proviennent des milieux politiques ou des lecteurs dans la presse, elles induisent le plus souvent le citoyen en erreur. Cela fait malheureusement partie du jeu politique.

Le texte soumis au vote le 5 juin prochain vise à introduire un article dans la Constitution incitant la Confédération à mettre en place un revenu permettant à chaque habitant du pays de vivre dignement. Tout le reste n'est que spéculations.

Ce sera aux Chambres fédérales de décider de la forme que prendrait ce RBI en cas d'acceptation populaire. Le montant dont il est question dans la campagne des adversaires ne figure nulle part, pas plus que le financement. Certes, les promoteurs ont évoqué des voies possibles et des montants qui seraient compatibles avec leur projet. Mais ils ne figurent pas dans le texte.

Au contraire, rien n'est fixé et les prestations qui constitueraient ce RBI devraient faire l'objet d'une proposition du Conseil fédéral, être adoptées par le parlement, voire soumises au peuple en cas de référendum. La couleur politique actuelle de nos autorités laisse plutôt sceptique sur la possibilité d'introduire une allocation de 2500 francs, fer de lance des adversaires.

La campagne est décevante, parce qu'elle ne développe pas un débat

de fond sur l'utilité d'un tel revenu, son rôle éventuel, sa forme, le rôle du travail, la forme des emplois futurs, l'avenir de notre système de sécurité sociale. Les adversaires se cantonnent à une non-campagne dénigrant l'invitation des promoteurs à réfléchir au vivre ensemble futur.

Ils affirment de façon péremptoire qu'un tel projet relève de l'utopie, qu'il est démesuré, qu'il plomberait l'économie suisse, que son financement est hors de portée. Et pourtant, notre pays a adopté et mis en place un système très proche et qui est régulièrement montré en exemple: l'assurance-vieillesse et survivants.

«Un tel système  
ne changerait rien ou  
presque pour la majorité  
des habitants»

L'AVS est un revenu de base, certes partiel et ne répondant pas à toutes les caractéristiques de l'universalité voulue par le RBI. Elle avait été plébiscitée en 1947, mais après 25 années d'oppositions politiques qui mobilisaient des arguments proches de ceux d'aujourd'hui: risques d'oisiveté, déni de la valeur travail, financement impossible, etc.

Le fonctionnement de l'AVS est une bonne illustration de ce que pourrait être un RBI qui reste tout entier à inventer. Un tel système ne changerait rien ou presque pour la majorité des habitants qui ont actuellement un emploi. Il constituerait à coup sûr un bon instrument d'insertion pour les moins bien lotis et améliorerait paradoxalement leur accès au marché du travail.

ur  
e ont  
s.ch



## Dans nos galeries

**Un gala pour les 90 ans d'Elisabeth II** Le château de Windsor a été le théâtre d'une soirée avec 1500 artistes et 900 chevaux. [elisabeth.24heures.ch](http://elisabeth.24heures.ch)